

# la Piceble

L'histoire de Lyon va vous surprendre

**TRIBUNE LIBRE**

## **LES ARÊTES DE POISSON**

Daniel Frascone :  
**Une nouvelle hypothèse**

# VOTRE AUDITION MÉRITE LE MEILLEUR SUIVI : CELUI D'AUDITION CONSEIL



Cécile DAY  
Audioprothésiste D.E. Audition Conseil

**Quand on choisit une aide auditive, on regarde souvent la technologie, parfois le prix. Pourtant, ce n'est pas là que tout se joue. Dans la réalité du terrain, la réussite d'un appareillage dépend avant tout de la qualité du réglage, du suivi et de l'accompagnement. Cécile Day, audioprothésiste, partage son expérience.**

**Quand on parle d'aides auditives aujourd'hui, on met souvent en avant la technologie, et notamment l'intelligence artificielle. Est-ce suffisant ?**

« Aujourd'hui, on parle beaucoup de technologie. C'est normal, les aides auditives ont énormément évolué, avec des systèmes intégrant même l'intelligence artificielle. Mais il faut être clair : un bon appareil, mal réglé ou sans suivi, ne donnera pas de bons résultats. »

**Qu'est-ce qui fait réellement l'efficacité d'une aide auditive ?**

Une aide auditive n'est pas un produit que l'on utilise tel quel. C'est un équipement qui doit être adapté, ajusté et accompagné dans le temps.

« Au départ, il y a un bilan. Ensuite, le choix de la solution, les réglages, les essais. Et surtout, tout ce qui se passe après. » C'est souvent là que se joue la différence.

**Tous les centres auditifs proposent-ils le même niveau d'accompagnement ?**

Non.

Toutes les enseignes ne proposent pas le même niveau de service. Certains services peuvent être inclus... ou non. Certains suivis peuvent être réguliers... ou très limités.

« C'est pour cela qu'il faut poser les bonnes questions : qu'est-ce qui est compris ? Quel suivi est prévu ? Qui vous accompagne dans la durée ? »

Chez Audition Conseil, cet accompagnement s'inscrit dans le temps, avec

des rendez-vous de suivi programmés trois fois par an, au-delà des exigences réglementaires.

Le réseau compte plus de 30 centres dans le Rhône, permettant à chacun d'être accompagné près de chez lui.

Autrement dit, un devis ne suffit pas à lui seul à juger de la qualité d'un appareillage.

**Que se passe-t-il en cas de difficulté avec l'appareil ?**

Dans la pratique, l'adaptation est rarement immédiate. Des ajustements sont nécessaires, les réglages doivent être affinés. Parfois, une gêne apparaît. « C'est normal. Mais ce qui ne doit pas être normal, c'est d'être seul face à ces difficultés. »

Sans accompagnement, ces situations deviennent vite décourageantes. Avec un suivi régulier, elles font simplement partie du processus.

**Pourquoi la présence de l'audioprothésiste est-elle essentielle ?**

La présence d'un audioprothésiste est essentielle dans la durée.

« La présence à plein temps d'un audioprothésiste diplômé d'État, c'est un vrai repère pour le patient. Il sait à qui s'adresser, sans avoir à recommencer son histoire à chaque fois. »

C'est aussi ce qui permet d'assurer des réglages précis et évolutifs.

**Au final, qu'est-ce qui fait la réussite d'un appareillage ?**

La technologie reste un outil, même

Vous avez parfois attendu longtemps avant de prendre soin de votre audition.

Ce choix ne doit pas se faire sur une simple remise.

En audition, la vraie valeur repose sur la qualité de l'adaptation, la précision du réglage et la continuité du suivi — une exigence portée par Audition Conseil.

Essai **GRATUIT**  
30 jours chez vous<sup>2</sup>  
— Prenez rendez-vous —

lorsqu'elle intègre les dernières avancées en intelligence artificielle.

« Sans un bon suivi de votre audioprothésiste, l'intelligence artificielle ne sert pas à grand-chose. »

En audition, la technique compte.

Mais sans suivi, elle perd une grande partie de son efficacité.



Tiphaine BIGEARD  
David COLIN  
Cécile DAY  
Nicolas ELAIN  
Stéphane GALLÉGO  
Marie PASKO  
Audioprothésistes D.E.

**LYON 1<sup>ER</sup> TERREAUX**  
22 rue Constantine  
04 72 41 88 03

**LYON 4<sup>E</sup> CROIX-ROUSSE**  
130 bd. Croix-Rousse  
04 78 39 28 52

**CALUIRE ET CUIRE**  
87 rue Pasteur  
04 51 26 09 65



**AUDITION  
CONSEIL**

*l'art de bien s'entendre*

Test<sup>1</sup> et Essai<sup>2</sup>  
**GRATUITS**

Offre 100% Santé\*  
**ENTIÈREMENT  
PRIS EN CHARGE**

SUIVI DU PATIENT  
**illimité**

RENCONTREZ NOS  
AUDIOPROTHÉSISTES  
**auditionconseil.fr**

N°178  
Mai 2026

**la ficelle**  
L'histoire de Lyon vs vous surprendre

**Directrice de la publication**

Julie Bordet  
juliebordet@laficelle.com  
(06 14 03 75 34)

**Rédaction :**

Josette Bordet  
josettebordet69@gmail.com  
(06 52 12 82 58)  
Léo Montessuy - Recherche archives  
Relecture : Patrick, Marie, Laurent

**Publicité**

laficelle.publicite@gmail.com  
(06 15 78 03 03)

La Ficelle. 94 bd de la Croix-Rousse 69001 Lyon  
Tél. 06 52 12 82 58  
redaction@laficelle.com

**Impression :**

IPS (Reyrieux - 01)  
Edité à 5 000 exemplaires

**Distribution :**

Société Goliath, Lyon 1er

**La ficelle SARL**

Capital : 8000 euros. Siège social : 94 boulevard de la Croix-Rousse 69001 Lyon. Objet social : édition de publications de presse et de sites Internet

Gérante : Chloé Lanteri-Bordet  
RCS : 503 200 487 RCS LYON  
ISSN 2111-8914

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, des pages et des publicités publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon.



Julie Bordet  
fondatrice et  
directrice de la  
publication

## Édito

Ce numéro spécial de mai est consacré au travail de Daniel Frascone, archéologue à l'INRAP (Institut national de recherches Archéologiques préventives). Ce chercheur nous fait part de ses hypothèses concernant l'emplacement du Sanctuaire fédéral, imposant ensemble architectural romain érigé, en 12 av. J. -C. à Lugdunum, qui accueillait chaque année les représentants des peuples gaulois. Et il évoque le possible lien de ce sanctuaire avec le réseau souterrain appelé « Arêtes de Poisson », construit à la même époque romaine.

Le sanctuaire, dédié à Rome et à l'empereur, occupait une place centrale dans la vie politique et symbolique de la Gaule romaine. Aujourd'hui disparu, il fait encore l'objet de plusieurs éventualités quant à sa situation, et à son possible lien avec les « Arêtes de poisson » découvertes au XXème siècle et dont la fonction fait débat. La qualité de sa construction, son ampleur et son organisation le présentent comme un ouvrage exceptionnel encore difficile à expliquer, aujourd'hui, de manière convaincante. À travers une démarche croisant archéologie, topographie et étude des sources anciennes, l'auteur explore les liens possibles entre ces ensembles. Sans prétendre clore le débat, il propose d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion, fondées sur des observations concrètes et une lecture globale du site. Cet article invite ainsi le lecteur à entrer dans une enquête où les certitudes laissent place au questionnement... Grâce à l'archéologue lyonnais les mystères du Sanctuaire seront-ils enfin élucidés ? Le débat reste ouvert.

Josette Bordet

## Sommaire

### TRIBUNE LIBRE

Les arêtes de poisson, une nouvelle hypothèse

La ficelle se bambane  
Chimères,  
griffons et  
autres bêtes...  
à découvrir

LA FICELLE REMERCIE  
LES LECTEURS POUR  
LEUR AIDE AU BON  
FONCTIONNEMENT DU  
MAGAZINE : DONS,  
PHOTOS....



Concours d'éloquence sous Caligula. Evocation d'une manifestation au Sanctuaire fédéral peint par J. J. Weerts. Toile marouflée, grand amphithéâtre de l'université Lumière Lyon 2, vers 1905-1911  
(© Université Lyon 2)



La ficelle en téléchargement  
[www.laficelle.com](http://www.laficelle.com)



Du mardi au jeudi : 9h à 13h et 16h à 19h30  
Vendredi et samedi : 9h à 13h et 15h à 20h  
Dimanche : 10h à 13h

11 place Tabareau  
LYON 69004  
04 78 27 88 48

# TRIBUNE LIBRE

## UNE NOUVELLE HYPOTHÈSE CONCERNANT LA FONCTION DES ARÊTES DE POISSON

PAR D. FRASCONI

À la demande de la revue « La ficelle » à l'instigation de Josette Bordet, j'ai accepté de publier ici une hypothèse sur les « Arêtes de poisson » que je propose lors de conférences mais que je n'ai pas publiée dans une revue scientifique jusqu'alors, ce sujet étant très clivant et restant la chasse gardée d'une partie du milieu archéologique et intellectuel lyonnais. D'autre part, pour arriver à valider ou adhérer à cette hypothèse, il faut en accepter une autre, que j'ai publiée, mais qui est soit ignorée, soit ouvertement désapprouvée. Dans un premier temps, je vais donc faire un rappel assez rapide de cette première hypothèse pour mieux amener mon raisonnement concernant la seconde.

### Le Sanctuaire fédéral, dit « des Trois Gaules »

Ce sanctuaire est installé dans la capitale des Gaules, Lugdunum, en l'honneur de Rome et de l'empereur (Auguste, premier empereur, et les suivants dont le terme « Auguste » sera l'un des titres). Ce sanctuaire est destiné aux trois secteurs de la Gaule conquis après la victoire de Jules César en 52 av. J.-C., soit la Lyonnaise (au nord et à l'est), la Belgique (au nord et à l'ouest) et l'Aquitaine (à l'ouest et au sud-ouest). La Narbonnaise, au sud, conquise antérieurement et déjà romanisée, n'est pas concernée.

Il s'agit d'un sanctuaire fédéral destiné à montrer l'union des régions nouvellement conquises et leur soumission/adhésion à l'empire romain et à son dirigeant principal, l'empereur. Ce sanctuaire, selon diverses sources, est consacré en 12 ou 10 av. J.-C. et 60 ou 64 peuples viennent chaque année depuis ces différentes régions de la Gaule pour montrer cet attachement, leur union autour et au cours de festivités ayant lieu le 1<sup>er</sup> août. La localisation du sanctuaire est incertaine et, du fait des sources très rares et imprécises, a fait l'objet de plusieurs propositions successives le plaçant tout d'abord à l'emplacement de l'Abbaye d'Ainay, en raison de la situation du confluent à cet endroit à l'époque de cette proposition et de la présence de quatre fragments de deux grandes colonnes dans le chœur de l'église, colonnes supposées être

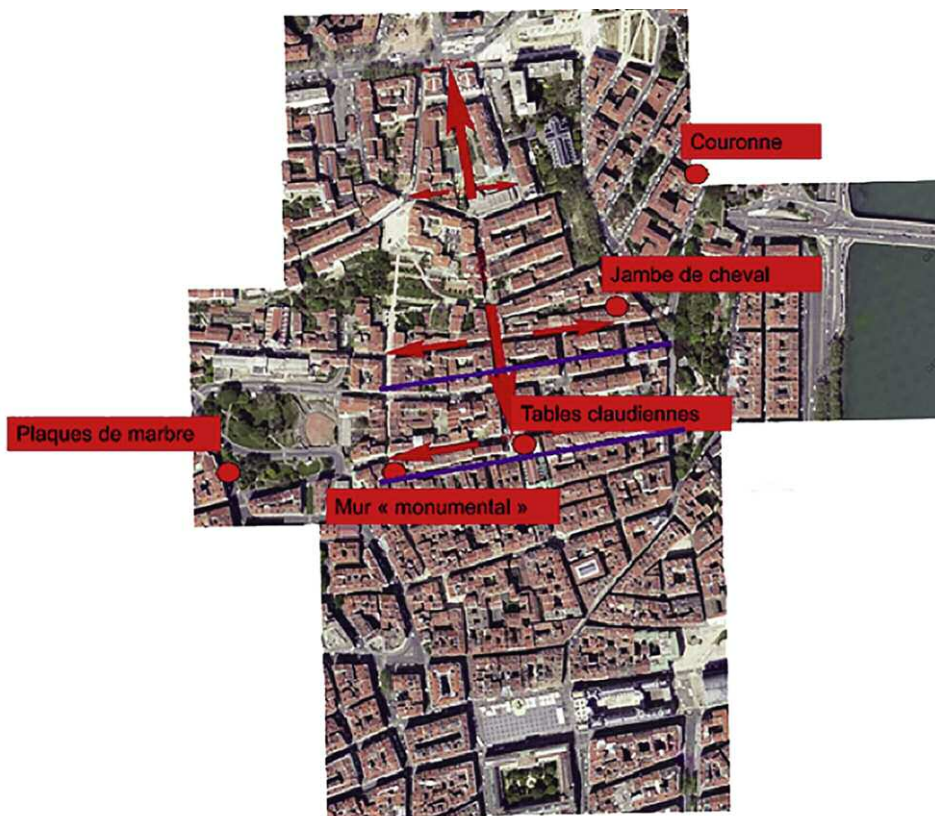


Figure 1 : localisation des différents vestiges susceptibles d'être associés au sanctuaire (les deux lignes bleues délimitent l'emprise de l'hypothèse actuelle du sanctuaire) (D. Frascione)



Figure 2 : monnaie d'Auguste frappée à Lyon avec, au revers, une représentation de l'autel flanqué des colonnes surmontées de victoires (D. Frascone)

celles soutenant les victoires dans la représentation du sanctuaire sur les monnaies. Plus tard, c'est à l'emplacement du Musée des Beaux-Arts que l'on a situé le sanctuaire, en raison notamment, de la présence, dans les fondations du bâtiment, de nombreuses inscriptions liées au sanctuaire. Enfin, la théorie actuelle le situe plus au nord, suivant un axe est-ouest aligné sur l'amphithéâtre des trois Gaules, plus ou moins entre la rue des Tables Claudiennes, au nord, et la rue Burdeau, au sud.

**Rappel de la nouvelle hypothèse proposée pour le sanctuaire des trois Gaules**

Après la réalisation d'un sondage archéologique rue des tables claudiennes en 2006, j'avais, lors de la rédaction du rapport, élaboré une hypothèse divergente de celle traditionnellement proposée pour la localisation de ce sanctuaire.

Cette hypothèse, publiée en 2011 dans la Revue Archéologique de l'Est, n'a pas été validée par la communauté archéologique ce

qui est somme toute logique puisqu'aucune preuve formelle ne le permet. En revanche, elle m'a valu quelques articles incisifs de la part de certains « collègues ».

Cette hypothèse, dont les grandes lignes avaient également été publiées dans « La ficelle » en 2010, repose en partie sur des données topographiques, archéologiques, l'étude de plans anciens et des parallèles avec d'autres sanctuaires connus dans le monde romain.

Ainsi, si l'on s'en tient aux données archéo-



Figure 3 : plan scénographique de la ville de Lyon (D. Frascone)

logiques (fig. 1), la localisation de la plupart des vestiges actuellement rattachés au sanctuaire ne contredit pas spécialement mon argumentaire. En effet, mon hypothèse ne s'oppose pas à celle qui a cours actuellement mais l'intègre dans un ensemble plus vaste que je propose de prolonger jusqu'au sommet de la colline de la Croix-Rousse, plus ou moins vers l'emplacement du Groupe Scolaire Aveyron et le boulevard de la Croix-Rousse.

Ainsi, parmi les vestiges retrouvés, peut-on mentionner la découverte d'une couronne en bronze doré de 46 cm de diamètre, exposée actuellement au musée Lugdunum et retrouvée lors du déblaiement des Arêtes de poisson. Comment cette couronne dont chacun s'accorde à dire qu'elle provient probablement d'une des victoires placées sur des colonnes de part et d'autre de l'autel des trois Gaules (fig. 2) a-t-elle pu se retrouver dans ce réseau si elle ne provenait pas du sommet de la colline où se situent les entrées ?

D'autre part, au regard des cartes anciennes de Lyon dont, en particulier, le plan scénographique de 1550 (fig. 3), deux axes laté-

### LA POINTE ORIENTALE DE LA COLLINE DE LA CROIX-ROUSSE QUI, PAR SA CONFIGURATION TOPOGRAPHIQUE PEUT TOUT À FAIT S'APPARTENER À UN OPPIDUM

raux, pouvant correspondre, à l'ouest, à l'actuelle montée de la Grande Côte et, à l'est, à la montée Saint Sébastien montent jusqu'au rempart médiéval localisé le long du boulevard de la Croix-Rousse alors que l'axe oriental semble venir buter contre, permettant de supposer qu'il est antérieur au rempart et que ces deux voies, bordées en grande partie de champs, ont une origine antérieure aux périodes médiévales et modernes.

Un troisième axe, divisant cet espace en deux parties plus ou moins égales, pourrait correspondre à la rue Pouteau dont on peut

encore aujourd'hui se rendre compte que chaque rue est-ouest qu'elle traverse monte ou descend en alternance vers elle des deux côtés, semblant conserver une topographie que la logique urbaine actuelle n'explique pas et a sans doute atténué.

Une simulation informatique à partir des données topographiques permet également de constater que le point haut de la colline, s'il est occupé par un bâtiment de dix mètres de haut (les colonnes avec les victoires sont susceptibles d'atteindre 14 m), est visible, en arrivant sur Lyon, le long des trois voies provenant des trois Gaules (fig. 4), alors que, dans l'hypothèse actuelle, il ne serait visible que de la Narbonnaise, seule partie de la Gaule qui n'était pas concerné par le sanctuaire. On peut également s'interroger sur la situation de la pointe orientale de la colline de la Croix-Rousse qui, par sa configuration topographique peut tout à fait s'appartenir à un oppidum, site d'habitat de hauteur gaulois qui aurait pu être volontairement choisi par les populations indigènes pour placer le sanctuaire sur un secteur qui avait une importance historique pour elles.



Figure 4 : simulation informatique permettant de connaître la visibilité (en bleu) du point haut à 10 m de hauteur du sommet de la colline (D. Frascione)



Figure 5 : revers d'une monnaie de Philippe l'Arabe (244-249) frappée à Zeugma (D. Frascone)

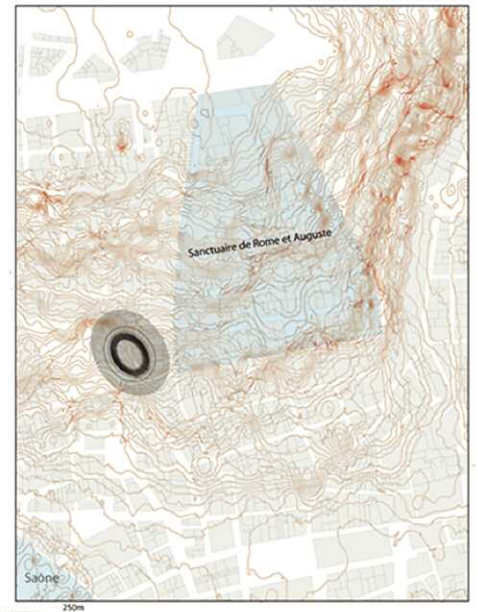
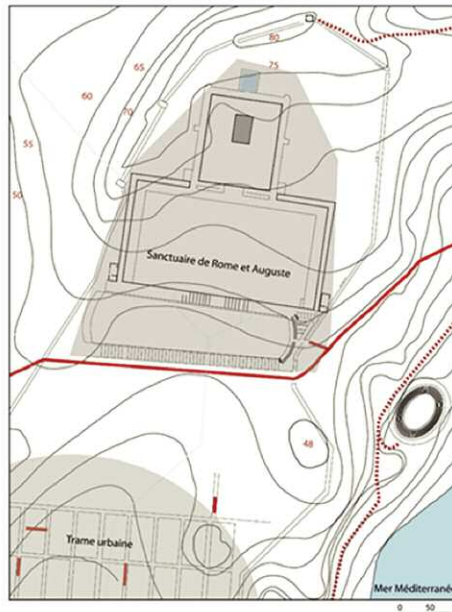


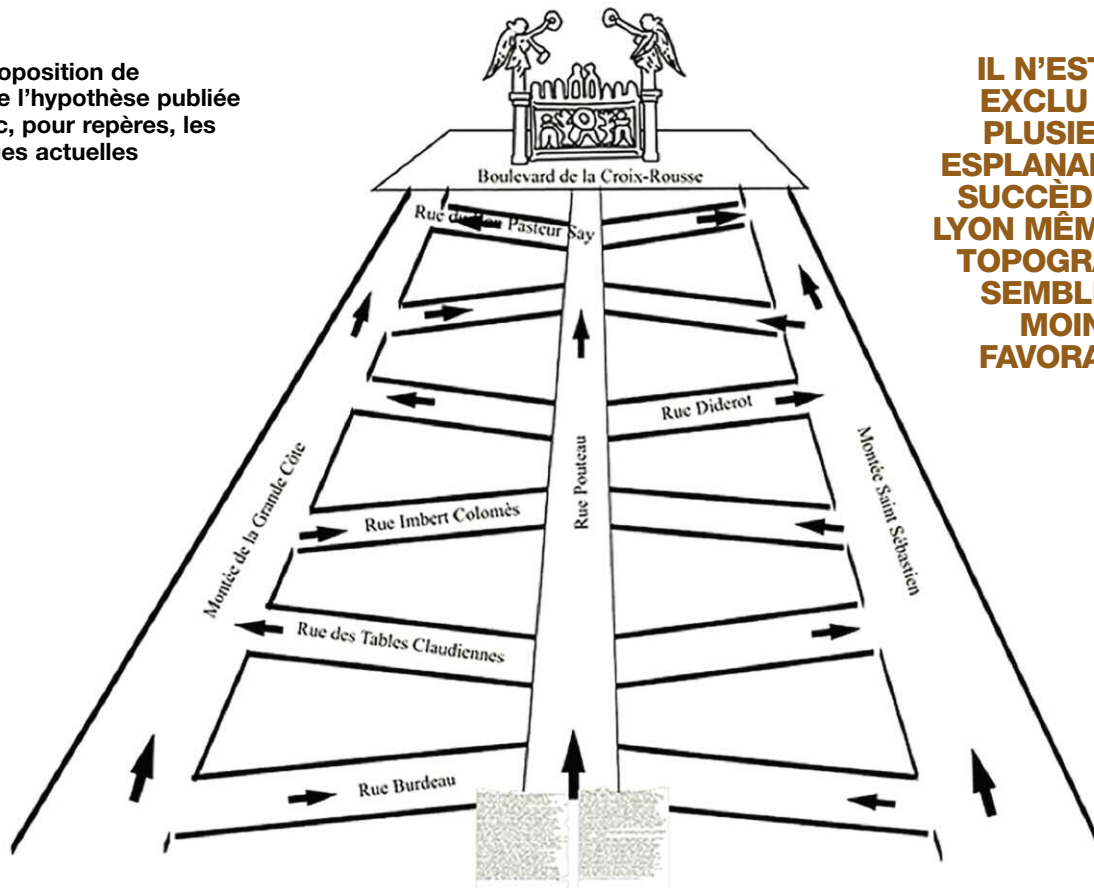
Figure 6 : comparaison à échelle identique du sanctuaire de Tarragone et de l'hypothèse proposée pour celui de Lyon (D. Frascone)

Enfin, les sanctuaires de hauteur sont assez fréquents et on peut imaginer que celui-ci, qui devait compter parmi les plus importants de la Gaule, a dû générer une certaine ambition architectonique et une certaine amplitude spatiale. Des monnaies frappées à Zeugma (ville de Commagène, située sur l'Euphrate) représentent un temple au sommet d'une colline dont le flan est occupé par deux portiques latéraux

et la base par un mur massif (fig. 5). Cette configuration pourrait faire penser à celle que je propose pour le sanctuaire lyonnais. Un autre sanctuaire dédié à Rome et Auguste (comme celui de Lyon) est connu à Tarragone, en Espagne. La mise en parallèle de mon hypothèse avec la restitution du sanctuaire de Tarragone (fig. 6), à la même échelle, permet de constater une certaine similitude des proportions, la localisation sur

un côté de l'amphithéâtre et, au pied, de l'emplacement du confluent du Rhône et de la Saône pour Lyon et de la mer pour Tarragone. Il n'est pas exclu que plusieurs esplanades se succèdent à Lyon même si la topographie semble ici moins favorable. Un cheminement permettant d'accéder à l'esplanade sommitale semblerait plus plausible permettant de proposer la restitution publiée en 2011 (fig. 7).

Figure 7 : Proposition de restitution de l'hypothèse publiée en 2011 avec, pour repères, les noms des rues actuelles (D. Frascone)



**IL N'EST PAS EXCLU QUE PLUSIEURS ESPLANADES SE SUCCÈDENT À LYON MÊME SI LA TOPOGRAPHIE SEMBLE ICI MOINS FAVORABLE**

## La ficelle démêle

### Les Arêtes de poisson

Les arêtes de poisson ont été redécouvertes entre 1959 et 1968 même si certaines mentions permettent de supposer qu'elles ont été touchées lors de divers travaux en 1651 (lors du creusement d'une galerie pour l'alimentation en eau des fontaines de l'hôtel de Ville) et en 1932 (découverte de la galerie Morin).

La remise au jour de ce réseau a nécessité son déblaiement durant lequel certaines dé-

couvertes inattendues ont été faites, notamment celle d'un important volume d'ossements humains (4 à 5 m<sup>3</sup>) disparus depuis. Nous ne reviendrons pas ici sur tous les détails de la découverte ni sur les études de maçonneries qui ont fait l'objet de divers rapports lors, notamment, des investigations du Service Archéologique de la Ville de Lyon à l'occasion du percement du « tunnel doux » parallèle au tunnel routier de la Croix-Rousse.

C'est plutôt la fonction et la relation avec mon hypothèse de sanctuaire que je veux développer dans ces lignes.

Contrairement à ce qui a été évoqué dans divers articles jusqu'à présent, ce réseau n'est pas en relation avec la citadelle Saint-Sébastien pour y cacher des armes, des munitions ou de la nourriture, ni pour y cacher le trésor des templiers. Les datations qui ont été effectuées sur certains charbons de bois ou certains fragments de bois de ban-



Figure 8 : graffiti sur trois lignes : BITVIVS VRASARI FILIVS (Bituius fils d'Urasarus) (D. Frascone)

**CONTRAIREMENT À CE QUI A ÉTÉ ÉVOQUÉ DANS DIVERS ARTICLES JUSQU'À PRÉSENT, CE RÉSEAU N'EST PAS EN RELATION AVEC LA CITADELLE SAINT-SÉBASTIEN POUR Y CACHER DES ARMES, DES MUNITIONS OU DE LA NOURRITURE, NI POUR Y CACHER LE TRÉSOR DES TEMPLIERS**



TRICC LVGVDUNVM PCR

=

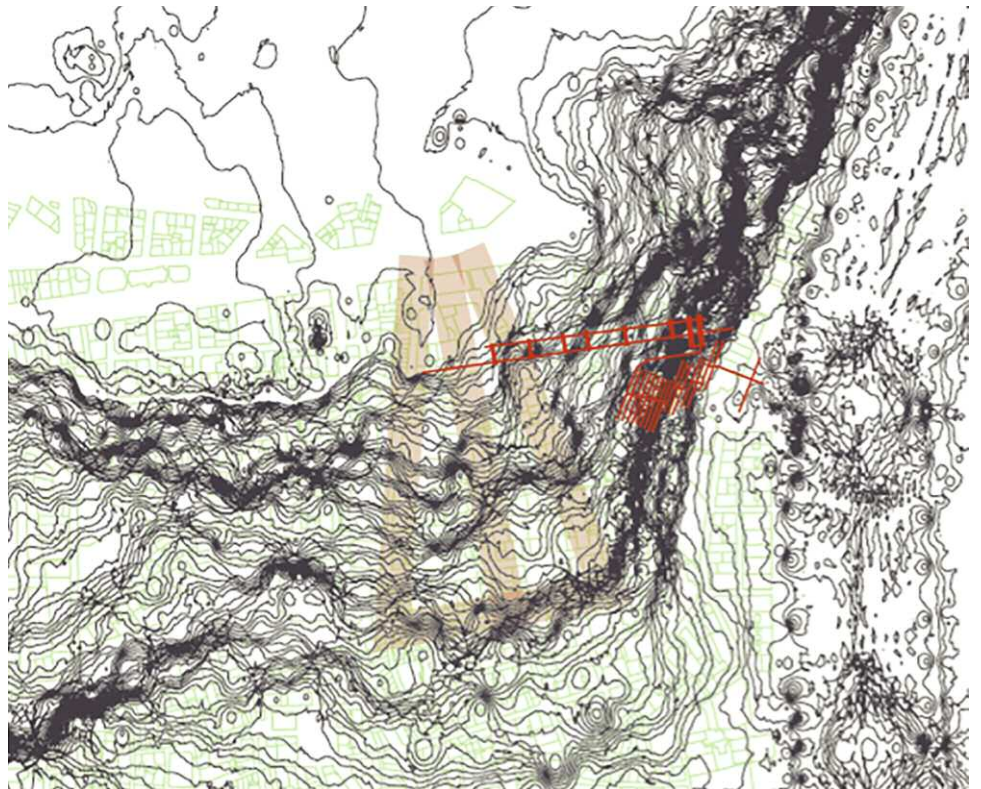
TRICC LVI'IIDVIIVM PCR

=

TRICC LVGVDUNVM PCR ?

Figure 9 : autre graffiti mentionnant peut-être la ville de Lyon (Lugudunum ?) (D. Frascone)

chage conservés dans les voûtes ainsi que des graffitis (fig. 8 et 9) réalisés dans le mortier frais permettent désormais de les dater de la période romaine et plus probablement de la période charnière entre le Ier s. av. et le Ier s. apr. J.-C soit plus ou moins la date de construction du sanctuaire. A partir de l'argument selon lequel les Arêtes de poisson sont antiques, leur juxtaposition avec la projection du sanctuaire, construit à la même période, et les courbes de niveaux de la colline de la Croix-Rousse peut être vue sous un nouvel angle (figure 10).



**Figure 10 : emprise de l'hypothèse du sanctuaire (en rose) et localisation du réseau souterrain sur les courbes de niveaux de la colline (D. Frascone)**



11 place Tabareau Lyon 4e - 04 78 27 88 48  
 Du mardi au jeudi 9h à 13h et 16h à 19h30.  
 Vendredi et samedi 9h à 13h et 15h à 20h. Dimanche 10h à 13h.

## La ficelle dé mêle

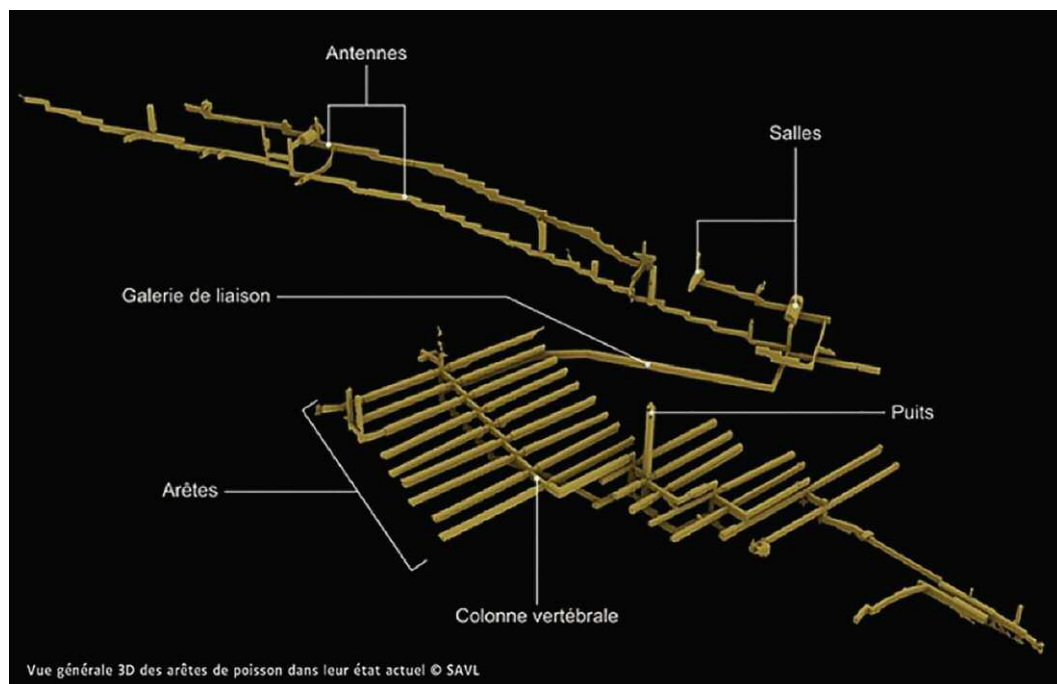
Partant de l'extrémité sud du replat sommital de la colline, deux « antennes » se dirigent vers l'est (fig. 11). Elles sont agrémentées de nombreux puits verticaux (fig. 11 et 12) en permettant l'accès et de quelques jonctions horizontales formant des « salles », au-dessus du niveau de base des antennes.

Au moment où elles se rejoignent, l'une d'entre elles, la plus au sud, se prolonge un peu vers l'est. Puis un coude marqué permet de se rediriger vers l'ouest avant qu'une bi-

furcation vers le sud ne donne accès au véritable réseau des arêtes qui coïncide avec une densité de courbes de niveau révélant la pente importante du versant de la colline vers le Rhône. Ces antennes sont parallèles entre elles et reliées les unes aux autres, en leur centre, par un axe est-ouest qui leur est plus ou moins perpendiculaire. Plusieurs décalages successifs de cette liaison et donc de ces antennes se font vers le nord tout en descendant vers l'est jusqu'au fleuve. Les arêtes sont plates (fig. 13) et murées à leurs

extrémités (fig. 14) et les puits d'accès peuvent descendre jusqu'à plus de 20 mètres par endroit.

Ce réseau est impressionnant par sa longueur, le volume des cavités et par la qualité de la construction. Cependant, il ne paraît pas possible qu'il ait été destiné au stockage de quelque denrée ou matériau que ce soit, étant donné l'humidité qui, comme dans tout souterrain, demeure importante et constante. D'autre part, lorsque les romains avaient besoin de faire du stockage, ils



**IL NE PARAÎT PAS POSSIBLE QU'IL AIT ÉTÉ DESTINÉ AU STOCKAGE DE QUELQUE DENRÉE OU MATÉRIAU QUE CE SOIT, ÉTANT DONNÉ L'HUMIDITÉ QUI, COMME DANS TOUT SOUTERRAIN, DEMEURE IMPORTANTE ET CONSTANTE**

Figure 11 : restitution en 3D du réseau souterrain (SAVL)



Figure 12 : un des puits d'accès aux arêtes (D. Frascone)



Figure 13 : exemple d'arête (D. Frascone)

construisaient des bâtiments comme les horrea de Vienne, au bord du Rhône, qui permettaient de décharger et stocker les produits importés qui transitaient par le fleuve.

Les seules fonctions possibles des souterrains, à cette période, sont d'éventuelles catacombes servant de nécropoles ou un réseau d'évacuation des eaux. La continuité du réseau du haut vers le bas et l'absence d'aménagement de loculi pour recueillir les corps de défunts permettent d'opter pour la seconde hypothèse. L'absence de cavités pouvant recevoir des lampes à huile permet également de plaider contre l'hypothèse d'un lieu fréquenté et utilisé pour des besoins vitaux et réguliers.

Contrairement à ce qui a pu être évoqué parfois, l'absence de mortier de tuileau\* contre les parois de galeries souterraines n'est pas un argument pour éluder une fonction de drainage. En effet, si, pour des aqueducs ou des bassins, ce revêtement était incontournable afin d'empêcher toute déperdition d'eau, il n'en est pas de même pour les égouts ou galeries de drainage (fig. 15) dans lesquels l'eau circule vite et s'écoule généralement suivant un pendage plus important empêchant toute stagnation et dispersion du liquide dans les interstices de la maçonnerie. D'autre part, plus le pendage sera fort, comme c'est en grande partie le cas sur le réseau des arêtes, moins les dépôts calcaires seront importants sur le fond comme sur les parois. En outre, l'aspect actuel des arêtes ne permet en rien de connaître leur état lors de la redécouverte et d'éventuelles concrétions calcaires présentes sur la base ou le fond ont pu être évacuées lors de ces travaux.

La fonction de drainage d'une esplanade placée au sommet de la colline paraît donc une interprétation plausible et validerait peut-être également l'hypothèse selon laquelle le sanctuaire s'étendrait bien jusque-là.

#### Pourquoi un tel réseau de drainage ?

Si l'on considère que la colline de la Croix-Rousse était recouverte de végétation avant l'aménagement d'une esplanade assez vaste pour recueillir les délégations d'une soixantaine de peuples lors des festivités organisées chaque 1er août, les eaux pluviales étaient plus ou moins drainées naturellement par cette couverture végétale. Les architectes, topographes et bâtisseurs antiques étaient certainement bien conscients qu'en défrichant ce plateau pour y construire un vaste espace, probablement dallé, et à travers lequel l'eau ne pourrait s'écouler naturellement, il fallait mettre en place, préalablement à la construction, un réseau de drainage susceptible de gérer des pluies torrentielles pouvant survenir à différents moments de l'année et particulièrement lors d'épisodes orageux estivaux. Le sédiment de la colline, à l'emplacement des arêtes, étant constitué d'un substrat très friable, molassique (fig. 16), il n'était pas possible de se servir de simples cavités creusées dans cette roche. Il fallait, pour que cela soit viable, construire de véritables égouts, maçonnés sur les parois et voûtés, et le choix du matériau a certainement été fait en fonction de la résistance de ce dernier à des ruissellements violents. Il est probable que les deux départs des antennes sommitales, même s'il n'est pas certain qu'elles soient intégralement conservées, aient pris naissance à chaque extrémité ou près du centre de l'esplanade dont les pendages devaient être expressément dirigés vers ces exutoires. Par la suite, les deux antennes se rejoignent, celle du sud se prolongeant plus vers l'est dans le but, probablement, de récupérer le trop-plein et d'éviter une surcharge dans l'antenne unique. Celle-ci se dirige alors vers les arêtes qui, du fait de leur horizontalité, permettent à des flux abondants de s'y répandre, l'eau perdant alors de la vitesse et de la force, ce que les escaliers jalonnant ce complexe souterrain permettraient également. La pente étant importante, les arêtes se multiplient suivant les courbes de niveaux ce qui a le double effet de gérer les flux mais également de consolider le versant de la colline. Au bout de ce parcours, l'eau, provenant donc du sommet de la colline, serait alors rejetée dans le Rhône par le biais du conduit le plus oriental.



Figure 14 : fond muré d'une arête ; la partie supérieure a été cassée et révèle le sédiment friable dans lequel le réseau est aménagé (D. Frascone)



Figure 15 : égout circulant entre la scène et l'orchestra du théâtre antique de Vienne (D. Frascone)

**LA FONCTION DE DRAINAGE D'UNE  
ESPLANADE PLACÉE AU SOMMET DE LA  
COLLINE PARAÎT DONC UNE  
INTERPRÉTATION PLAUSIBLE ET VALIDERAIT  
PEUT-ÊTRE ÉGALEMENT L'HYPOTHÈSE  
SELON LAQUELLE LE SANCTUAIRE  
S'ÉTENDRAIT BIEN JUSQUE-LÀ.**

\*Mortier de tuileau : Le mortier de tuileau, parfois appelé « ciment romain » ou « béton romain », est un mortier de chaux additionné d'une part de fragments de terre cuite.

La profondeur des puits peut s'expliquer par le fait que, pour suivre un pendage assez régulier du haut vers le bas, sachant que la pente, sur le flanc oriental de la colline est plus importante en haut qu'en bas, il fallait descendre plus sur la partie haute pour permettre de se mettre progressivement au niveau de la partie inférieure, en suivant un pendage régulier.

### Pourquoi ne trouve-t-on pas d'eau dans les arêtes ?

Ce réseau ayant été apparemment abandonné depuis bien longtemps, l'urbanisation récente mise en place entre le 17<sup>e</sup> et le 20<sup>ème</sup> siècle a entraîné la réalisation d'un réseau de drainage en lien avec les voiries et aménagements réalisés durant ces périodes. Ce nouveau réseau capte donc l'ensemble des eaux pluviales et court-circuite celui lié aux Arêtes de poisson. Le fait qu'il n'y ait pas d'écoulement dans le réseau antique permet de considérer que la trame actuelle est efficace, mais ne justifie en rien que le réseau antique n'ait pas eu la même fonction à l'origine.

### Mode de construction du réseau

Il est possible que ce réseau ait été construit tronçon par tronçon, les différentes parties pouvant être raccordées entre elles à la fin. Il pouvait en effet être risqué de creuser l'ensemble de la galerie dans un substrat friable (fig. 16) pouvant subir des éboulements voire une destruction totale du réseau en cas de pluies importantes avant la construction des maçonneries les consolidant. Cela peut expliquer le nombre de puits et les salles de grande dimension sur la partie haute, ces infrastructures ayant pu aussi servir, au moment de la construction, de zone de stockage des matériaux de construction. Cela peut également être le

## QUE CONNAÎT-ON RÉELLEMENT DU RÉSEAU DE DRAINAGE DE ROME OU DE POMPÉI ? IL N'Y A PAS DE CARTOGRAPHIE PRÉCISE DE TOUTES CES INFRASTRUCTURES QUI CONSTITUENT POURTANT UN RÉSEAU TRÈS DENSE

cas des arêtes elles-mêmes, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Il est enfin probable que ce réseau a été construit du bas vers le haut, pour éviter justement une ouverture depuis le sommet qui aurait subi à chaque fois les vicissitudes liées aux intempéries. En partant de la base, cela permettait un défrichage progressif de la colline vers le sommet et une consolidation préalable des galeries avant leur ouverture finalement sur le sommet de la colline, à l'emplacement de la possible esplanade du sanctuaire. Ce mode de construction aurait également permis une évacuation plus aisée des sédiments extraits vers le fleuve ou par les différents puits, mais aussi l'approvisionnement en pierres et sédiments de préparation de mortier depuis la rive.

### En résumé et en conclusion

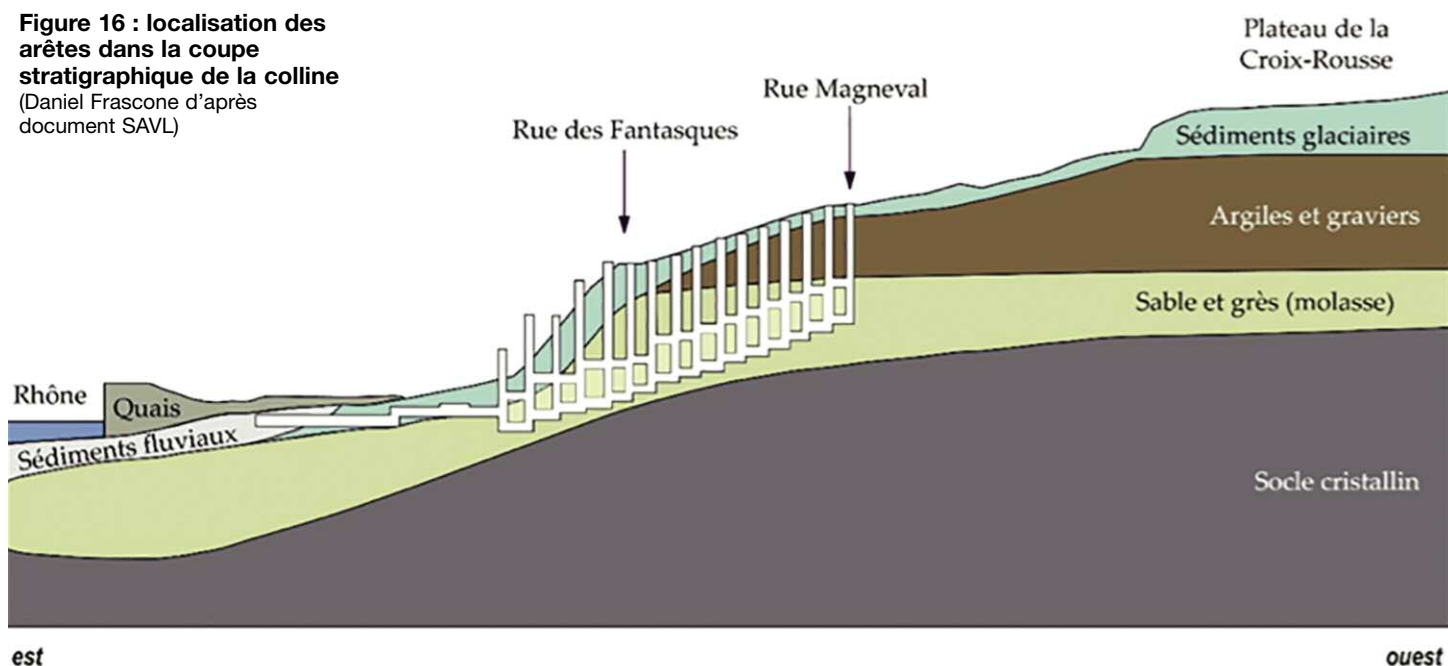
Si l'on part de l'hypothèse que le sanctuaire des trois Gaules s'étendait du chevet de l'église Saint-Polycarpe (où a été retrouvée la partie inférieure des Tables Claudiennes) qui en constituerait la base et le point de départ, au sud, et s'étendait jusqu'au pied du boulevard de la Croix-Rousse, le réseau des Arêtes de poisson trouverait une justification de sa présence depuis le haut de la colline. Il serait ainsi destiné à drainer cette

partie sommitale désormais construite et non plus gérée par la couverture végétale. Les problèmes d'inondations importantes que l'on rencontre de nos jours dans des secteurs construits - où la fameuse artificialisation des sols a nécessairement besoin d'être prise en compte dans les projets de drainage - étaient potentiellement les mêmes dans l'antiquité et nos ancêtres en avaient probablement autant voire davantage conscience que nous. Cette contrainte était donc prise en considération en amont des projets et la nature des sédiments rencontrés pouvaient également avoir une incidence sur le choix des infrastructures à réaliser.

On me fait souvent remarquer que cet ouvrage est unique par sa conception et qu'il s'agit donc d'une construction aux fonctions mystérieuses. Le problème réside dans le fait que les égouts et les structures de drainages se trouvent, par définition, sous les aménagements urbains et qu'ils ne reçoivent, en général, qu'un intérêt très limité de la part des archéologues.

Que connaît-on réellement du réseau de drainage de Rome ou de Pompéi ? Il n'y a pas de cartographie précise de toutes ces infrastructures qui constituent pourtant un réseau très dense, même dans des secteurs assez plans. Il faut considérer que chaque voie antique est liée à un égout central ou deux latéraux qui, dans la trame urbaine, récupèrent les eaux de chaque îlot d'habitation, de chaque fontaine, de chaque temple ou de chaque monument public, dont en particulier les thermes dans lesquels les galeries de drainages sont plus nombreuses. Cela fait donc une trame toujours très dense dont rares sont les restitutions complètes puisque, lors des fouilles, c'est en général au niveau du sol que l'on s'arrête et pas en-dessous.

**Figure 16 : localisation des arêtes dans la coupe stratigraphique de la colline**  
(Daniel Frascione d'après document SAVL)



On peut donc considérer que, dans des contextes topographiques semblables à celui des pentes de la Croix-Rousse, toute installation antique a pu bénéficier d'un réseau de drainage assez semblable sans que l'on ait encore pu en retrouver les vestiges. Rappelons d'ailleurs qu'avant 1959 voire 1968, ce réseau était également inconnu à Lyon. S'il avait existé ailleurs, aurait-on éludé une fonction drainante sous le seul prétexte que cela n'existait pas ailleurs ? De la même manière, comment peut-on proposer une hypothèse de stockage alors que ce type de réseau n'existe pas non plus pour cette fonction ?

Il est vrai que cette construction peut nous paraître disproportionnée mais les romains préféraient anticiper les problèmes plutôt que d'en subir les conséquences et les travaux d'envergure faisaient partie de leur quotidien. Un amphithéâtre, des aqueducs

au pendage régulier avec alternance de ponts et de galeries enterrées sur plusieurs dizaines de kilomètres, des voies en traversant des centaines, constituent également des ouvrages nécessitant des moyens très importants.

Les aqueducs, en particulier, mettaient à contribution des topographes susceptibles de repérer les passages les plus courts et les moins contraignants en tenant compte des courbes de niveaux, des traversées de vallons... “.

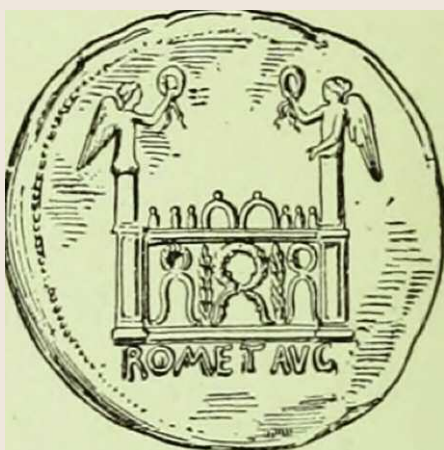
Un piquetage précis devait ensuite être réalisé pour permettre aux ouvriers et maçons réalisant l'ouvrage, d'avoir des repères suffisamment fiables pour limiter les erreurs lors de l'accomplissement de leurs tâches. Enfin, on ne peut nier que les romains connaissaient les risques que pouvait engendrer une mauvaise prise en compte des phénomènes météorologiques et des consé-

quences hydrologiques qu'ils pouvaient provoquer. Ainsi, les voûtes des ponts antiques qui nous sont parvenus encore intactes sont souvent une dizaine de mètres au-dessus du niveau moyen des ruisseaux ou rivières qu'ils permettent de traverser. Cela n'est pas simplement destiné à une prouesse technique ou architecturale mais à pallier à d'éventuelles crues imprévisibles qui pouvaient survenir lors d'épisodes pluviométriques importants et durables et détruire ou détériorer l'ouvrage.

C'est, à mon avis, les mêmes raisons qui ont motivé les architectes du sanctuaire à réaliser préalablement le réseau souterrain des arêtes de poisson pour permettre de drainer correctement l'esplanade sommitale sans endommager le versant oriental de la colline.

D. FRASCONE

## FOCUS : LE SANCTUAIRE FÉDÉRAL



“La ville même de Lugdunum, qui s'élève adossée à une colline, au confluent de l'Arar et du Rhône, est un établissement romain. Il n'y a pas dans toute la Gaule, à l'exception cependant de Narbonne, de ville plus peuplée, car les Romains en ont fait le centre de leur commerce, et c'est là que leurs préfets font frapper toute la monnaie d'or et d'argent. C'est là aussi qu'on voit ce temple ou édifice sacré, hommage collectif de tous les peuples de la Gaule, érigé en l'honneur de César Auguste : il est placé en avant de la ville, au confluent même des deux fleuves, et se compose d'un autel considérable, où sont inscrits les noms de soixante peuples, d'un même nombre de statues,

dont chacune représente un de ces peuples, enfin d'un grand naos ou sanctuaire.” (Strabon, géographe romain) Sur ce site, le 1er août de l'an 12 av. J.-C. un autel est consacré à Auguste. Les pièces de monnaies d'alors évoquent le sanctuaire avec leurs victoires ailées peut être au nombre de quatre, comme les inscriptions ROM et AUG sur l'une des faces de l'autel. Le culte mentionné sur les revers des monnaies est celui d'Auguste pendant tout le 1er siècle. Les cérémonies étaient présidées par un prêtre élu par l'ensemble des délégués des cités des Trois Gaules, « au nombre de soixante », dit aussi Strabon. C'est le lieu de rencontre des élites gauloises. Tous ceux ayant adhéré au régime impérial sont devenus citoyens romains. Les cérémonies se déroulent probablement toute l'année mais la principale est celle du mois d'août qui réunit tous les délégués en une immense foule venue de toute la Gaule. Les cérémonies religieuses sont suivies de spectacles à l'amphithéâtre avec combats de gladiateurs et autres... Les réunions au sanctuaire n'étaient pas que religieuses mais souvent politiques ou administratives. La gestion financière était l'une des principales préoccupations, comme diverses festivités en l'honneur des empereurs : le Conseil offre un collier en or à Auguste, puis accueille Caligula, et plus tard, Néron.... Dans ce sanctuaire, l'empereur Claude demandera l'entrée au Sénat des notables des Trois Gaules : le discours est gravé sur la Table claudienne.

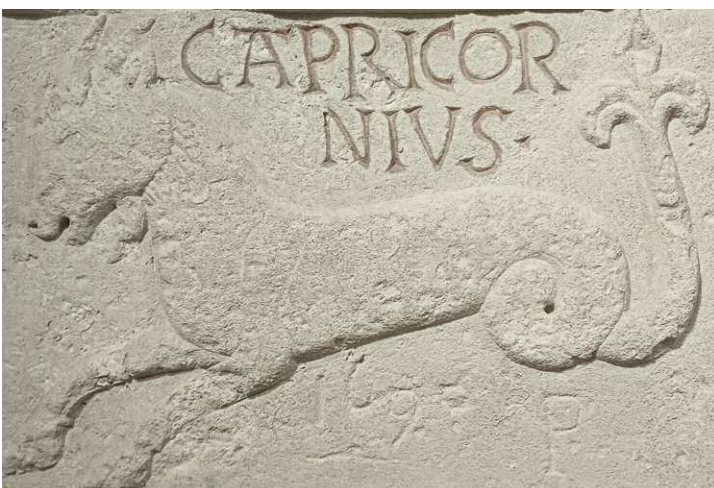
JB. LA FICELLE



Deux fragments de la Table claudienne. Inscription d'un discours prononcé par l'empereur Claude, en 48, devant le Sénat romain.

# CHIMERES, GRIFFONS ET AUTRES BÊTES... À DÉCOUVRIR





  
**LE SERVICE  
FUNÉRAIRE**  
La dignité pour tous.



MAGAZINE@FILS. - Photographie : AdobeStock

# Éternellement vôtre depuis 1906.

Le Pôle Funéraire Public change de nom, pas de valeurs.  
Depuis 119 ans, nous vous accompagnons dans l'organisation  
d'obsèques sur mesure, **dignes et au tarif le plus juste.**  
C'est ça le service public.

Pompes funèbres publiques de la métropole de Lyon. 8 agences locales. [le-service-funeraire.fr](http://le-service-funeraire.fr)